BEILLARD & CHABBAT
IMMOBILIER

BARÈME APPLICABLE À COMPTER
DU 20 OCTOBRE 2026
HONORAIRES EXPRIMÉS TTC

Barème des honoraires

Une rémunération claire, définie selon la nature du projet et annoncée en toute transparence dès le début de la relation.

01 — TRANSACTION

Vente

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC
Jusqu'à 100 000 €	Forfait 5 000 €
De 100 001 € à 200 000 €	Forfait 10 000 €
De 200 001 € à 300 000 €	Forfait 15 000 €
À partir de 300 001 €	5 % du prix de vente

— Honoraires à la charge du vendeur.
— Les honoraires sont calculés sur le prix de vente affiché, honoraires inclus, payé par l'acquéreur. Le prix net vendeur correspond à ce prix diminué des honoraires.
— Transaction réalisée sans maniement de fonds.

02 — LOCATION

Location d'habitation

VISITE, DOSSIER ET RÉDACTION DU BAIL	PART LOCATAIRE TTC	PART BAILLEUR TTC
Zone très tendue	12,10 € / m²	12,10 € / m²
Zone tendue	10,09 € / m²	10,09 € / m²
Autre zone	8,07 € / m²	8,07 € / m²
État des lieux d'entrée	3,03 € / m²	3,03 € / m²

— Honoraires identiques à la charge du locataire et du bailleur, calculés sur la surface habitable du logement.
— Les plafonds applicables aux honoraires imputables au locataire sont ceux fixés par la réglementation en vigueur et sont révisables.

03 — COMMERCE

Bail commercial

30 % TTC

du loyer annuel HT HC

À la charge du preneur.

04 — CIVIL

Bail civil

1 mois

de loyer charges comprises TTC

À la charge du propriétaire, et 1 mois de loyer charges comprises TTC à la charge du locataire.

Transparence

Le montant des honoraires et la partie qui en supporte le paiement sont précisés dans le mandat, le bail ou les conditions de commercialisation applicables à chaque opération.

Beillard & Chabbat Immobilier
111 avenue Victor Hugo, 75116 Paris
06 71 39 13 83 · contact@beillardchabbat.com

RCS Paris 109 762 831
Assurance responsabilité civile professionnelle GALIAN-SMABTP
Activité exercée sans maniement de fonds